

# CONSTRUIRE UN GROUPEMENT D'ACHATS CITOYEN



En route vers  
une alimentation locale  
en Pays Midi-Quercy

2019-2020

Ce guide méthodologique a été réalisé dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire du PETR du Pays Midi-Quercy. Il a pour objectif de faciliter l'implication des habitants dans la création de groupements d'achats, qui contribuent au soutien d'une agriculture et d'une alimentation durables et territorialisées.

Il est le fruit d'une expérience menée conjointement par le PETR du Pays Midi Quercy, l'ADEAR de Tarn-Et-Garonne et le CIVAM Semailles, d'avril 2019 à janvier 2020. Cette expérience a consisté à accompagner deux collectifs d'habitants, l'un à Septfonds et l'autre à Monclar de Quercy, pour faciliter leur démarche de création de groupements d'achats.

Cet outil est destiné à tous les publics sensibilisés aux enjeux d'une alimentation locale de qualité et à l'action citoyenne collective. Il propose une démarche et des outils pratiques, mais ne constitue en aucun cas un mode d'emploi exhaustif, prêt à l'usage. Ainsi, chacun pourra s'appropriier tout ou partie de son contenu et l'adapter à ses propres moyens et envies.

*Au fil de notre propos, nous utilisons les mots « agriculteurs », pour « agriculteurs et agricultrices », « consommateurs » pour « consommatrices et consommateurs », et « habitants » pour « habitantes et habitants ». En effet, pour ne pas surcharger la lecture de ce document, nous avons fait le choix de ne pas le féminiser.*

*Par ailleurs, nous utiliserons le terme GAC pour désigner les Groupements d'Achats Citoyens.*

# un GAC quezaco ?

C'est un collectif d'habitants qui s'organise en autonomie pour acheter régulièrement des produits, bruts ou transformés, directement auprès de producteurs locaux. Le GAC repose sur la création de liens entre les agriculteurs et les consommateurs, source de confiance respective et de solidarité. Il constitue également un espace de convivialité, d'entraide et d'échanges entre ces membres.

Outre le critère de proximité, le choix des produits agricoles se fait aussi sur des critères qualitatifs : mode de production respectueux de l'individu et de l'environnement, petites fermes en circuits courts.

Lors de l'achat de denrées qui ne sont pas produites localement, les filières courtes et équitables sont privilégiées.

Les groupements d'achats constituent donc une des formes de circuits courts de proximité. En réduisant les intermédiaires et les transports, la consommation se fait plus respectueuse de l'environnement, mais aussi plus solidaire puisqu'elle assure un meilleur revenu au monde agricole.

## QUELLES DIFFÉRENCES ENTRE AMAP ET GAC ?

Dans une AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne), l'adhérent s'engage à acheter régulièrement un panier dont il ne choisit pas la composition. Les paniers, contenant uniquement des produits alimentaires frais, sont payés d'avance pour assurer de la trésorerie aux producteurs. Adhérer à une AMAP est donc une démarche militante de soutien à une certaine forme d'agriculture. Dans un GAC, il n'y a aucune obligation d'acheter à chaque commande et l'on compose librement son « panier », à partir de produits frais ou secs et parfois même non alimentaires.



# POURQUOI CRÉER UN GAC ?

Dans toute leur diversité, les groupements se rejoignent généralement sur les enjeux suivants :

## GAC Groupement d'achats citoyen

Collectif d'habitants qui s'organise en autonomie pour acheter régulièrement des denrées brutes ou transformées, directement auprès d'agriculteurs proches de chez eux.

### LES ENJEUX

#### ENVIRONNEMENT

Réduire les distances de parcours des denrées et les emballages, en privilégiant le vrac et grands contenants

#### TERRITOIRE

Maintenir la population agricole locale en favorisant la vitalité rurale et l'entretien des paysages

Garder la valeur ajoutée sur les fermes grâce aux circuits courts en pérennisant les petites structures et leurs emplois non délocalisables

#### HABITANTS

Créer du lien et des dynamiques collectives entre producteurs et consommateurs

Avoir accès à une alimentation de qualité, rémunératrice pour les agriculteurs qui la produisent

Être acteur en gardant la maîtrise de ses choix de consommation et de commercialisation

# LES ÉTAPES DE CONSTRUCTION



- Je souhaite me rapprocher des personnes qui produisent sur mon territoire, les soutenir et les aider à vivre décemment

- Pour moi, il s'agit surtout de nouer des liens et de participer à un projet commun sur mon territoire de vie

- J'ai envie de faire évoluer mon mode de consommation vers des pratiques plus autonomes, pour m'affranchir de l'industrie de la grande distribution

## ET SI NOUS FAISONS UN GAC?

Un GAC démarre sous l'impulsion d'un groupe moteur, composé de personnes qui partagent les mêmes valeurs de consommation : voisinage, cercle amical, collègues de travail... Ce groupe initial doit prendre le temps de définir ses objectifs, même s'ils peuvent être amenés à évoluer au cours du processus de construction.

Si le groupe moteur comporte moins d'une dizaine de foyers, il faudra l'étoffer pour démarrer l'aventure. A cette fin, le collectif pourra rédiger une information qui explique le projet et invite les habitants du secteur à participer à une première réunion d'information (cf. encadré). Les producteurs locaux déjà identifiés comme intéressés par une commercialisation en direct seront aussi conviés.



## QUELS PRODUITS SONT LE PLUS SOUVENT ACHETÉS PAR UN GAC ?

- Denrées alimentaires
- Cosmétiques et produits d'entretien
- Aliments pour animaux domestiques

## PAR QUELS BIAIS DIFFUSER L'INFORMATION POUR SOLLICITER D'AUTRES MANGEURS ?

- Les réseaux personnels et professionnels,
- Les réseaux sociaux
- Les agriculteurs qui vendent en direct à la ferme et/ou sur les marchés
- Les municipalités dans un rayon de 15 km (via affichage et bulletins municipaux),
- Les associations locales,
- La presse écrite locale, les radios associatives...



## PARTAGEONS L'INFORMATION POUR DONNER ENVIE DE NOUS REJOINDRE !

La réunion d'information a pour objectif de présenter les enjeux et le fonctionnement global du GAC.

Elle doit bien mettre en lumière les points positifs et ne pas occulter les contraintes :

- Insister sur la nécessité de l'engagement : les participants d'un GAC ne sont pas de simples consommateurs, ils doivent s'y impliquer un minimum
- Présenter les valeurs et objectifs partagés par le groupe moteur
- Mettre l'accent sur la convivialité, la création de liens, ainsi que sur la richesse d'une expérience collective
- Bien préciser que la mise en place d'un GAC fonctionnel prend 2 à 3 mois minimum et qu'elle implique la participation à plusieurs réunions de construction collective.



Pour vous aider dans cette tâche, n'hésitez pas à solliciter le témoignage d'un GAC opérationnel. Ses membres seront ravis de vous aider à essayer leur initiative !



- Prévoir un support pour permettre aux personnes intéressées de laisser leurs coordonnées, ainsi que leurs créneaux préférés pour les réunions. Ces informations permettront de diffuser ensuite les comptes rendus, dates de réunion, etc...
- Prévoir des réunions sur des jours et créneaux variés si les disponibilités des membres sont incompatibles.
- Ne pas espacer les réunions suivantes de plus de 3 semaines

## CONSTRUISONS ENSEMBLE

Au moins 3 réunions seront nécessaires pour mener à bien le processus de construction collective.



### RÉUNION 1

#### 1- Établir un retro-planning général

**2- Déterminer la nature des produits et leurs critères de choix :** labellisation, optimisation des distances parcourues, réduction des emballages...

**3- Se mettre d'accord sur les modalités de choix des fournisseurs** du GAC

**4- Etablir une première liste d'agriculteurs** sur la base des connaissances des membres du GAC

**5- Etablir un questionnaire succinct** pour faciliter la mise en lien avec les agriculteurs repérés

**6- Demander** à chaque participant de préciser :

- **ses disponibilités** et degré d'implication
- **ses compétences** (animation des réunions, communication, etc...)

### QUELLES QUESTIONS ABORDER AVEC UN AGRICULTEUR LORS D'UNE PREMIÈRE RENCONTRE ?

- **Présenter** le principe du GAC
- Quelles sont les **productions de la ferme**, sa labellisation éventuelle, son **mode de production/d'élevage**, **ses modes de commercialisation** ? Le producteur souhaite-t-il développer le **circuit court** ?
- Pour chaque produit, quelle est la **période de disponibilité**, le **minimum éventuel à commander**, le **prix** et les éventuelles conditions de **remise** ?
- Le producteur peut-il **prêter des contenants consignés** (notamment pour le vrac et les fruits et légumes) ?
- **Peut-il assurer les livraisons** ? À quelles conditions de **distance**, de **quantité** et de **périodicité** ? Sinon, quels créneaux sont les plus propices pour récupérer une commande ?
  - Envisagerait-il de venir ponctuellement **présenter et/ou faire déguster ses produits** lors d'une distribution ?



## RÉUNION 2

### 1- Mettre en commun les réponses aux questionnaires

d'agriculteurs et, si besoin, arbitrer en fonction des critères établis en réunion 1.

**2- Établir la liste des produits prioritaires**, des fournisseurs et référents correspondants et bien expliquer le rôle du « référent producteur » (voir encadré).

**3- Discuter de la fréquence des commandes.**

**4- Etudier la question du lieu** ou des lieux de distribution.

**5- Constituer un groupe de 2 ou 3 volontaires** pour étudier les outils de commande en ligne et faire un choix pour le collectif.



Pour pallier à l'absence ponctuelle d'un référent, prévoir si possible un binôme de référents pour chaque producteur.



Ne pas chercher à répondre au souhait de tous dès le départ avec un approvisionnement exhaustif ! Il est préférable de démarrer vite, avec un petit panel de produits pour les 2 premières commandes, de façon à roder la machine. Le choix de s'approvisionner en produits frais (légumes, produits laitiers...) impliquera des distributions plus fréquentes et plus de contraintes de stockage et d'organisation.

Pour la viande, privilégier des grosses commandes peu fréquentes, pour pouvoir demander aux producteurs de venir eux-mêmes livrer la marchandise à une date et lieu convenus lors de la commande.



### LES OUTILS DE COMMANDE, QUELQUES PISTES NON EXHAUSTIVES

- **Cagette.net** : Outil libre et gratuit réalisé par la SCOP Alilo.
- **Zeybux (lesamisduzeybu.fr)** : Outil de gestion développé par l'association « Les amis du Zeybu »
- **Repanier.be** : Prix de revient de l'ordre de 45 € / an par groupe. Projet open source.
- **Panier Local** : logiciel payant, plutôt destiné à être utilisé par les agriculteurs.

### QUEL EST LE RÔLE DU RÉFÉRENT PRODUCTEUR ?

Dans le GAC, chaque individu s'engage à devenir référent pour au moins un des agriculteurs identifiés.

Il est en charge des relations avec lui et de la gestion des commandes qui lui seront faites.

#### Il devra notamment :

- Discuter du délai entre prise de commande et disponibilité des produits,
- L'informer du contenu de chaque commande.
- Se mettre d'accord sur les modalités de livraison et éventuellement, récupérer lui-même la commande si le producteur n'est pas disponible pour livrer,
- Discuter avec lui des modalités de paiement (cf. tableau), puis, le cas échéant, gérer ce paiement.



## RÉUNION 3

### 1- Découverte et prise en main de l'outil de commande

*Pensez à apporter vos ordinateurs !*

### 2- Détermination des modalités de paiement.

C'est généralement le point technique le plus difficile auquel est confronté le collectif, car aucune solution n'est idéale (cf. tableau). Il est possible de faire un panachage entre plusieurs modalités de paiement : par exemple, espèces pour les petits montants et chèque pour les gros.

### 3- Rédiger une charte d'engagement (cf. encadré)

Il est plus simple de constituer un groupe de 2 ou 3 personnes chargé de rédiger une première trame de charte en amont de la réunion, puis de la faire compléter/valider par le collectif.

**4- Définir le lieu des premières distributions** : lieu tournant chez les membres du GAC ou chez les producteurs volontaires, lieu fixe privé ou public.



### UNE CHARTE : POURQUOI, COMMENT ?

La charte pose les valeurs du collectif et définit l'organisation du groupement. Elle précise à minima :

- les critères et modalités de choix des nouveaux produits et des fermes,
- comment les nouveaux peuvent intégrer le groupe
- la nécessité d'implication de chaque personne



Pour gagner du temps, inspirez-vous de modèles de chartes existantes. Une trame de charte sera a en ligne sur le site du Pays Midi-Quercy. N'hésitez pas à nous contacter si besoin !

## MODES DE PAIEMENT

MODE DE PAIEMENT	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
<b>chèque</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Pas de manipulation d'argent</li> <li>→ Bien adapté aux gros montants de commande (viande)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Les chèquiers peuvent être payants</li> <li>→ Délai d'encaissement plus long</li> <li>→ Le paiement exclusif par chèque est incompatible avec une gamme de produits importante, notamment pour les petits montants</li> </ul>
<b>espèces</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Bien adapté aux petits montants de commande</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Le comptage des espèces est sujet à erreurs</li> <li>→ La manipulation d'argent liquide implique une grande confiance mutuelle à l'intérieur du collectif</li> <li>→ La distribution prend plus de temps et exige plus de bénévoles</li> <li>→ Nécessité de faire l'appoint pour chaque producteur ou de gérer une caisse de monnaie commune</li> </ul>
<b>virement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Pas de manipulation d'argent</li> <li>→ Si virement au référent, le suivi est fait par chaque référent de chez lui, ce qui allège la logistique paiement de la distribution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Si virement fait en direct au producteur, cela lui impose une grosse contrainte de suivi de chaque compte « mangeur »</li> <li>→ Si virement fait au référent, sa tâche du paiement est alourdie</li> <li>→ Exige que tous les mangeurs et référents soient à l'aise avec la gestion du virement en ligne</li> </ul>
<b>cagnotte</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Pas besoin de gérer le paiement à chaque commande</li> <li>→ Ce type de paiement est facilité par certains outils de commande en ligne ce qui allège la logistique paiement de la distribution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Le suivi des cagnottes de chaque mangeur constitue une surcharge de travail pour les producteurs</li> </ul>



Le principe de la cagnotte peut être envisagé en accord avec l'agriculteur. Les mangeurs versent une avance de fonds régulière au producteur, par exemple une fois par mois, dans une cagnotte qui est débitée à chaque commande.

## PREMIÈRE COMMANDE ET DISTRIBUTION

Pour aider les moins à l'aise avec l'outil en ligne, il peut être nécessaire de prévoir un tutorat ou une séance collective consacrée à la première commande en ligne.

Prévoir aussi un temps d'échange après la première distribution pour en faire le bilan ensemble, ce qui permettra des réajustements pour les suivantes.



On peut organiser une première distribution sous forme de repas partagé, d'une part pour tester les produits, et d'autre part pour créer du lien dans le groupe.



Pour les distributions, prévoir des contenants, une balance pour les produits en vrac et/ou légumes à peser, et une caisse de monnaie pour les paiements en liquide. Pour fluidifier l'organisation, chaque mangeur arrive à la distribution avec le récapitulatif de sa commande et chaque référent prévoit de son côté la liste des produits par mangeur dont il s'est chargé.

## COMMENT PÉRENNISER NOTRE GAC ?

- **Ne pas laisser passer la convivialité au second plan.** Pensez à associer les producteurs à ces moments de rencontre.
  - **Répartir les missions transversales** et les faire tourner régulièrement entre les membres :
    - Administration du site de commande,
    - Animation de réunion,
    - Gestion des distributions, collecte des paiements
    - Communication interne : invitation aux réunions, organisation des moments conviviaux,
    - Communication externe : accueil des nouvelles personnes, porte-parole du groupement,
    - Régulation/modération de la parole et rappel des valeurs
  - **Un GAC n'est pas une structure figée.** Il faut accepter l'idée de son évolution, en fonction de l'augmentation de son effectif, des nouvelles arrivées dans le groupe et d'une éventuelle perte de motivation des personnes à l'origine du projet.
- À terme, le groupement peut être amené à se structurer de manière plus formelle : association, épicerie collective, magasin de producteurs, etc...



# TÉMOIGNAGES



## UN MANGEUR

**Laurent :** « Le GAC ne me permet pas vraiment de faire des économies, mais plutôt de manger mieux et meilleur, et de connaître l'origine de ce que je mange »



## TROIS PRODUCTEURS

**Jasmine :** « Pour moi, c'est un gros gain de temps. J'avais beaucoup de commandes dispersées et le GAC m'a permis de les centraliser. En plus, j'optimise en étant à la fois productrice et consommatrice ! »



**Clara et Hugo :** « Pour nous maraîchers, le GAC a apporté un rapport très humain, qui bénéficie aussi bien aux consommateurs qu'aux producteurs que nous sommes. Nous avons découvert de bons produits locaux et avons intégré un réseau de gens décidés à consommer autrement, ce que nous recherchions en commençant notre activité. En plus, ce moyen de commercialisation nous permet de limiter nos déchets. »



**Les associations  
ADEAR 82  
et CIVAM Semilles  
peuvent vous aider  
dans le montage de  
votre groupement  
d'achats citoyens.**

**N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER !**



### ADEAR 82

16 rue Jacques Cartier  
82000 Montauban  
adear82-transmission@orange.fr  
06 04 75 83 03 - 05 36 93 57 46

### CIVAM Semilles

12 rue Marcelin Viguié  
82800 Negrepelisse  
helene.boury@laposte.net  
06 35 90 43 24